

Mise en place du RIFSEEP

[Télécharger la note de service](#)

Dans le cadre des réflexions engagées pour moderniser et renforcer les compétences de l'administration, la Ville de Petit-Bourg a procédé à la refonte du régime indemnitaire des agents. La collectivité souhaite en effet, que soient mieux prises en considération, les responsabilités qui sont confiées aux agents en poste, ainsi que les qualités personnelles qu'ils mettent au service de la collectivité et les résultats qu'ils obtiennent dans les missions qu'ils remplissent.